



E/CONF.39/C/196

27 Sept.1962

ORIGINAL : FRANCAIS

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR L'APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE
DANS L'INTÉRÊT DES RÉGIONS PEU DÉVELOPPÉES

Point de l'ordre du jour : C.3.1

Sénégal

ETUDE DES SOLS
POUR LEUR AMENAGEMENT EN CULTURE DE DECRUE
EN ZONE ARIDE : VALLEE DU SENEGAL

Par J. MAYMARD,
Orstom

Les mémoires rédigés à l'intention de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées sont des documents de travail. Ils sont publiés tels qu'ils ont été présentés et les assertions et opinions qu'ils contiennent sont celles de leurs auteurs.

PÉDOLOGIE

SEN. 62.13 -

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 37043

Cote : B

NOTES

1. Les mémoires choisis pour être présentés en séance générale pourront être obtenus à la Conférence dans les langues officielles suivantes des Nations Unies: anglais, espagnol, français et russe.
2. Les mémoires choisis pour être présentés en séance spéciale pourront être obtenus à la Conférence dans l'une seulement de ces langues officielles.
3. Les résumés qui ont été rédigés pour tous les mémoires par les auteurs de ceux-ci pourront être obtenus à la Conférence dans les langues officielles suivantes des Nations Unies: anglais, espagnol, français et russe.
4. Préalablement à la Conférence, les mémoires et les résumés ne feront pas l'objet d'une distribution générale mais d'un tirage restreint destiné aux délégations des gouvernements et autres participants officiels. La publication et la distribution générale des actes de la Conférence s'effectueront conformément aux règles et pratiques agréées par le Comité des publications des Nations Unies.

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'APPLICATION DE LA
SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE DANS L'INTERET
DES REGIONS PEU DEVELOPPEES

POINT C.31

ETUDE DES SOLS POUR LEUR AMENAGEMENT EN CULTURE
DE DECRUE EN ZONE ARIDE (Vallée du Sénégal).

par J. MAYMARD - ORSTOM

On appelle cultures de décrue, les cultures qui se développent en pleine saison sèche avec la seule eau accumulée dans le sol préalablement soumis à la submersion. Ce sont surtout des céréales, sorgho et maïs qui s'accommodent de ces conditions assez difficiles, mais on peut citer encore quelques plantes à cycle court : pastèques, arachides, niébés (Vigna). Le semis s'effectue dans une terre à peine ressuyée, sans labour préalable, par paquets de graines, déposées au fond de trous espacés d'environ un mètre.

Les situations favorables sont les cuvettes interdunaires à fond argileux collectant les eaux de pluie, les lits d'oueds, et surtout les grandes vallées fluviales régulièrement soumises à une crue annuelle.

Les conditions de submersion (hauteur d'eau, durée, date de décrue) ne sont pas sans influence sur la réussite des cultures, non plus que l'étendue et l'homogénéité de la surface intéressée.

Mais les conditions de sol sont à considérer en premier lieu. Ce sont les argiles lourdes et profondes, au profil homogène, qui conviennent le mieux à la culture hivernale sorgho. Les sols plus légers nécessitent une jachère, les alluvions récentes, les terrains qui viennent d'être défrichés sont favorables au maïs. Il en est de même des sables argileux et humifères qui, par ailleurs, conviennent seuls aux arachides et aux cucurbitacées.

Différents types d'aménagements hydroagricoles sont envisageables : les uns ont principalement pour but

l'extension des superficies cultivables, d'autres visent à l'amélioration des conditions de submersion et de décrue, d'autres enfin au ressaisonnement des cultures par décalage des crues naturelles.

La culture de décrue est un vieux système qui a pour principal avantage de convenir aux populations à niveau technique moins développé. Dans les vallées inondables, il associe au maximum les forces de la nature et le travail humain. Mais la production à l'hectare est faible et l'intensification difficile.



E/CONF.39/C/196
SUMMARY

26 Sept. 1962

ORIGINAL : FRANCAIS

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR L'APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE
DANS L'INTÉRÊT DES RÉGIONS PEU DÉVELOPPÉES

RÉSUMÉ

Point de l'ordre du jour : C.3.1

Senegal

ETUDE DES SOLS
POUR LEUR AMENAGEMENT EN CULTURE DE DECRUE
EN ZONE ARIDE : VALLEE DU SENEGAL

Par J. MAYMARD - ORSTOM

Les mémoires rédigés à l'intention de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées sont des documents de travail. Ils sont publiés tels qu'ils ont été présentés et les assertions et opinions qu'ils contiennent sont celles de leurs auteurs.

SEP. 62.13 (P. 12/13)

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-:-:-

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'APPLICATION
DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE DANS L'INTERET
DES REGIONS PEU DEVELOPPEES

-:-:-:-

POINT C.3.1

ETUDE DES SOLS POUR LEUR AMENAGEMENT EN CULTURE
DE DECRUE EN ZONE ARIDE (Vallée du Sénégal)

-:-

Par J. MAYMARD - ORSTOM

R E S U M E

Les cultures de décrue se pratiquent, en saison sèche, dans la région de la vallée du fleuve Sénégal à la faveur de l'humidité persistant dans le sol après submersion : sorgho, maïs, pastèques, arachides, vigna.

La nature des sols, situés principalement en vallée, en cuvette interdunaire ou en lit d'ouéd, est de première importance dans le choix de la culture. Il faut considérer aussi les conditions de submersion.

Les sols argileux conviennent le mieux au sorgho, les sols plus sableux et humifères à l'arachide et aux cucurbitacées, les alluvions récentes au maïs.

Divers aménagements hydroagricoles sont envisagés.

-:-:-:-

NOTES

1. Les mémoires choisis pour être présentés en séance générale pourront être obtenus à la Conférence dans les langues officielles suivantes des Nations Unies: anglais, espagnol, français et russe.
2. Les mémoires choisis pour être présentés en séance spéciale pourront être obtenus à la Conférence dans l'une seulement de ces langues officielles.
3. Les résumés qui ont été rédigés pour tous les mémoires par les auteurs de ceux-ci pourront être obtenus à la Conférence dans les langues officielles suivantes des Nations Unies: anglais, espagnol, français et russe.
4. Préalablement à la Conférence, les mémoires et les résumés ne feront pas l'objet d'une distribution générale mais d'un tirage restreint destiné aux délégations des gouvernements et autres participants officiels. La publication et la distribution générale des actes de la Conférence s'effectueront conformément aux règles et pratiques agréées par le Comité des publications des Nations Unies.